



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois de la branche sont très majoritairement féminins : 93 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (83 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi de la branche varie peu sur la période. Il oscille entre 92 % et 94 %.



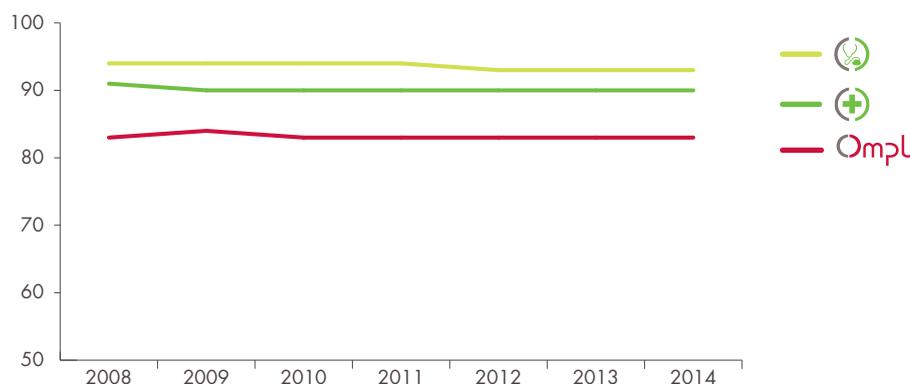
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminés sont très largement majoritaires dans la branche. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat.

Effectifs par genre

Genre			Ompl
Femmes	92,71 %	89,98 %	82,86 %
Hommes	7,29 %	10,02 %	17,14 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail

Contrats de travail					Ompl	
CDI	89,67 %	84,21 %	86,27 %	78,70 %	85,74 %	80,46 %
CDD	9,30 %	12,12 %	10,36 %	16,26 %	10,51 %	13,46 %
Apprentis	0,06 %	0,15 %	2,60 %	2,97 %	2,17 %	2,18 %
Autres	0,60 %	2,52 %	0,53 %	1,58 %	1,30 %	3,38 %
Non déterminés ¹	0,37 %	1 %	0,24 %	0,49 %	0,29 %	0,52 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

1. Salariés dans la nature du contrat de travail n'a pas pu être déterminée.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour les Pays de la Loire (95 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (90 %).

Taux de féminisation par région (en %)

Régions			
Auvergne-Rhône-Alpes	93,15	91,46	83,64
Bourgogne-Franche-Comté	93,43	91,16	85,98
Bretagne	93,78	91,21	83,44
Centre-Val de Loire	93,96	91,28	85,39
Corse	91,47	77,52	82,83
DOM	91,81	73,65	80,56
Grand Est	94,86	91,12	85,54
Hauts-de-France	90,43	88,89	83,07
Île-de-France	90,01	87,02	77,57
Normandie	93,27	80,86	84,70
Nouvelle-Aquitaine	93,29	90,88	84,35
Occitanie	92,36	89,98	84,56
Pays de la Loire	95,22	91,62	83,53
Provence-Alpes-Côte d'Azur	93,76	90,25	85,12
Ensemble	92,71	89,98	82,86